

# Rapport annuel 2023

Perfectionnement des moniteurs de conduite



## **Préambule**

**Les conflits juridiques concernant le profil professionnel révisé de « moniteur/monitrice de conduite avec brevet fédéral » se sont poursuivis au cours de l'exercice.**

**Sous l'égide du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), l'Association suisse des moniteurs de conduite (ASMC) et la Fédération Romande des Ecoles de Conduite (FREC) (L-drive Schweiz/Suisse/Svizerra) ont entrepris la révision dans le cadre d'une responsabilité commune. Afin de mettre en œuvre le profil professionnel révisé « moniteur/trice de conduite avec brevet fédéral », l'ordonnance sur les moniteurs de conduite (OMCo) et l'ordonnance sur l'admission à la circulation (OAC) ont dû être remaniées.**

**Par un courrier du 7 juillet 2022, un institut de formation pour le perfectionnement des moniteurs de conduite a fait recours auprès du SEFRI contre le règlement d'examen publié. Par décision du 28 novembre 2023, le SEFRI a entièrement rejeté le recours.**

**Les plaignants ont maintenant porté cette décision devant le Tribunal administratif fédéral, de sorte que la nouvelle ordonnance d'examen ne peut pas être mise en vigueur jusqu'à nouvel ordre.**

**Durant l'exercice, l'asa a travaillé en étroite collaboration avec les cantons et contacté directement tous les moniteurs et toutes les monitrices soumis/es à l'ancien droit qui n'avaient pas rempli leur obligation de perfectionnement au 31 décembre 2022. Sur les 321 concernés dans le délai complémentaire, ce sont finalement uniquement 24 personnes qui n'ont pas répondu aux exigences de l'obligation de perfectionnement. Les cantons leur ont imposé de nouvelles obligations dans le but de réduire encore le nombre de moniteurs retardataires.**

## **Chiffres-clés**

Fin 2023, 77 organisateurs de cours agréés ont dispensé des cours de perfectionnement pour moniteurs de conduite. Bon nombre d'entre eux ont fait parvenir à l'asa des demandes d'autorisation pour de nouveaux cours en 2023. 81 types de cours ont été approuvés pour une durée de trois ans après comparaison avec le catalogue de sujets. La base de l'autorisation d'un type de cours est le catalogue de sujets qui résume les six sujets de l'Ordonnance sur les moniteurs de conduite (OMCo). Ce catalogue est public et consultable sur le site [perfectionnement-des-moniteurs.ch](http://perfectionnement-des-moniteurs.ch).

Certaines demandes d'autorisation ont dû être refusées. Un refus est prononcé si le transfert dans la pratique n'est pas assuré ou si l'objectif du cours ne correspond pas au public cible « monitrices et moniteurs de conduite ».

Afin d'assurer l'offre de cours, 79 nouveaux enseignants ont été agréés. Ce sont au total 821 enseignants qui exercent dans le perfectionnement des moniteurs de conduite.

Au 31 décembre 2023, on dénombrait 3840 monitrices et moniteurs de conduite.

Organisateurs de cours agréés	77
Enseignants acceptés	821
Types de cours autorisés	474
Total des monitrices et moniteurs de conduite	3840
Cours dispensés	415
Journées de cours suivies	3558

Illustration 1 : État au 31.12.2023 (Source : SARI)

### Aperçu des classes d'âge des moniteurs soumis à l'ancien droit et au nouveau droit

Le nombre total de monitrices et de moniteurs de conduite en Suisse est réparti en monitrices et moniteurs soumis/es au nouveau droit et soumis/es à l'ancien droit. Cela est dû à une modification de l'organisation de la formation. Le brevet fédéral pour monitrices et moniteurs a été introduit le 01.01.2008. Le nombre de personnes soumises à l'ancien droit est par conséquent plus élevé chez les plus de 50 ans et la proportion de moniteurs de conduite soumis au nouveau droit est plus importante chez les moins de 45 ans.

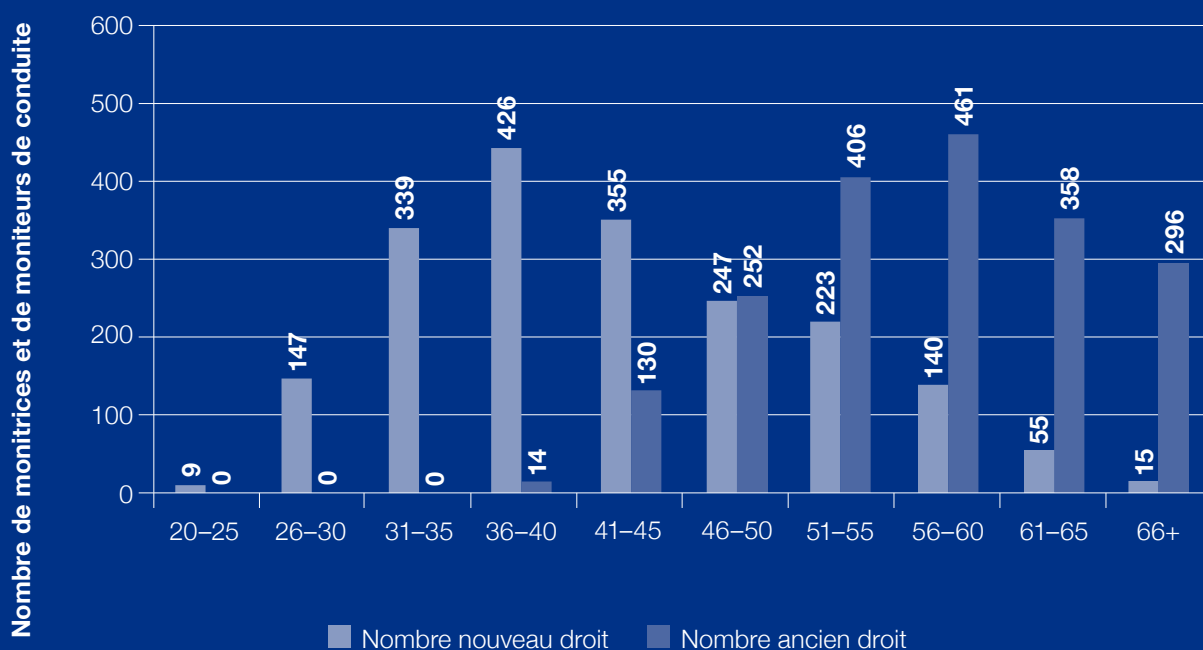


Illustration 2 : Pyramide des âges des moniteurs de conduite (Source : SARI, état au 31.12.2023)

## Statistiques des cours en comparaison sur plusieurs années

Le nombre de types de cours proposé pour les catégories A, B et C a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente. Cette évolution est sans doute due au fait que les organisateurs de cours veulent attirer de potentiels participants de manière ciblée grâce à de nouveaux cours attractifs.

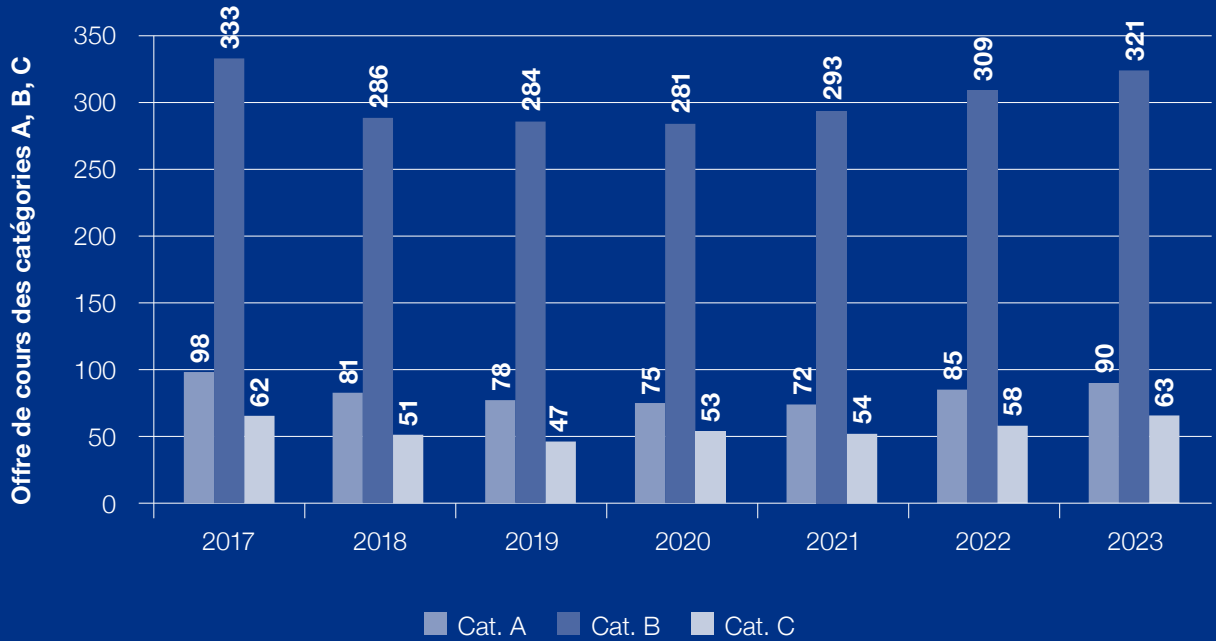


Illustration 3: Nombre de types de cours ayant été proposés dans les différentes catégories (Source : SARI, état au 31.12.2023)

Le nombre de cours dispensés dans les catégories A et B est en recul par rapport à l'année précédente ce qui est dû au démarrage de la nouvelle période de perfectionnement. Le nombre de cours de perfectionnement dispensés est en revanche en hausse dans la catégorie C.

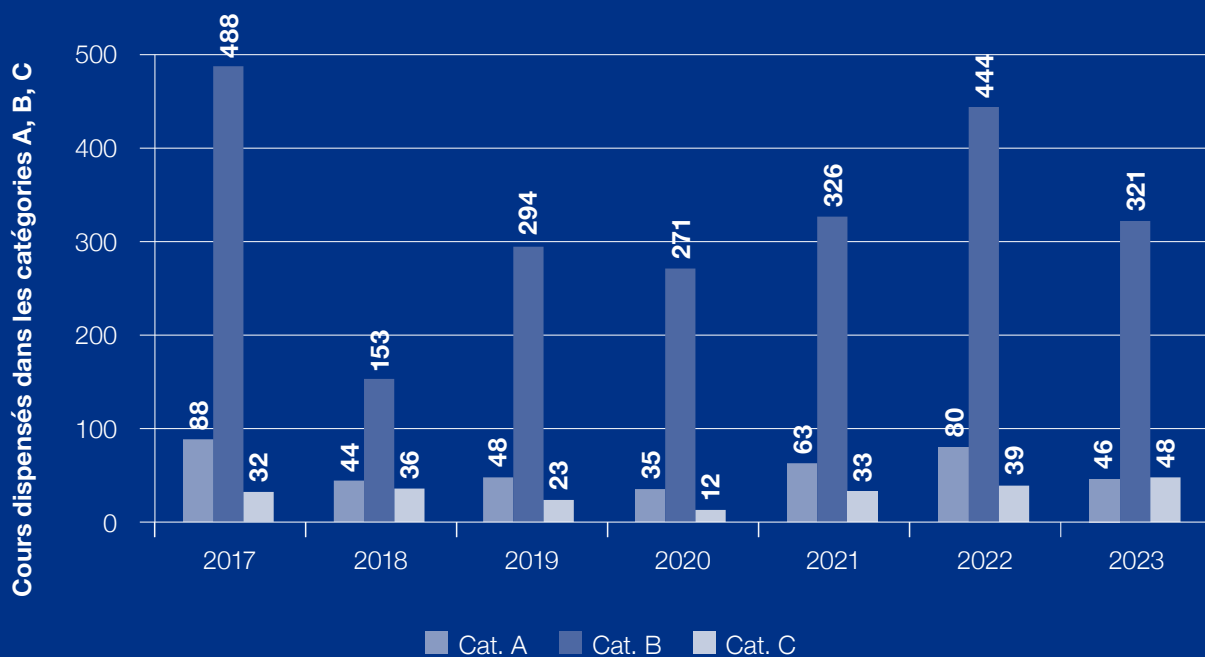


Illustration 4 : Nombre de cours ayant été dispensés dans les différentes catégories. (Source : SARI, état au 31.12.2023)

Avec la fin de la période de perfectionnement le 31.12.2022 et le nombre de cours dispensés en baisse, le nombre de participants aux cours a naturellement reculé dans les catégories A et B. A l'inverse, le nombre de participants a augmenté dans la catégorie C en raison d'un nombre de cours dispensés plus élevé.

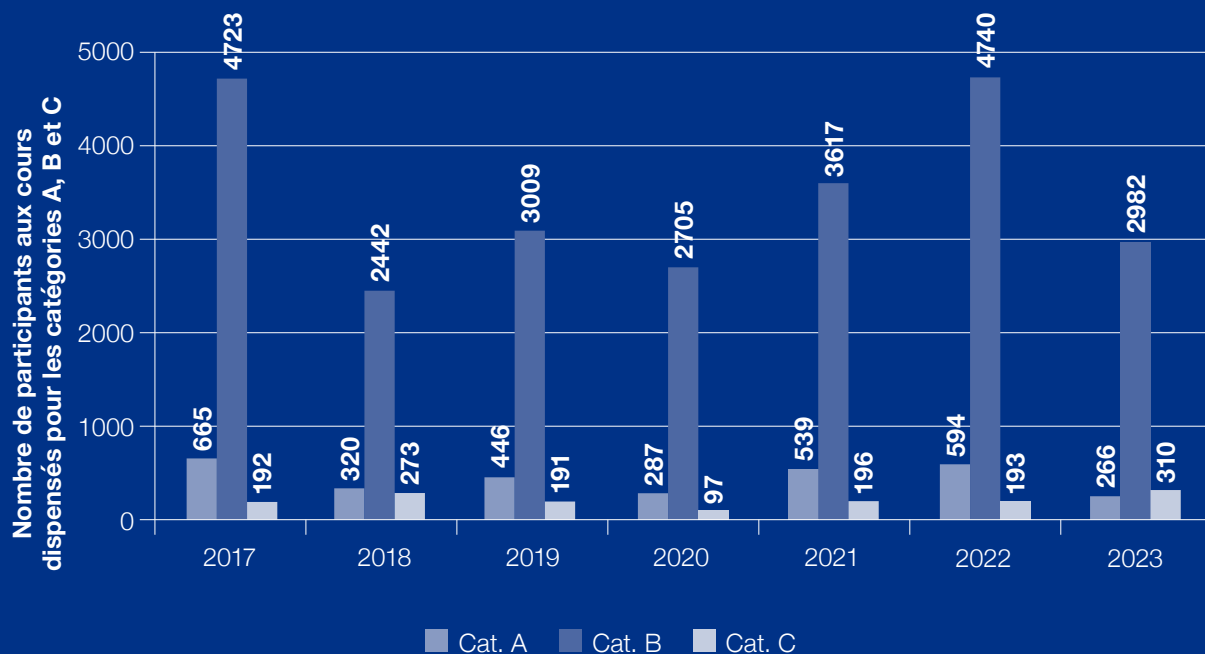


Illustration 5 : Nombre de participants aux cours dispensés pour les catégories A, B et C (Source : SARI, état au 31.12.2023)

## **Assurance qualité**

Les experts AQ de l'asa ont réalisé 12 audits dans le secteur du perfectionnement des moniteurs de conduite au cours de l'exercice.

Pour six cours, de légères lacunes ont été constatées en raison de trop grandes disparités en matière de durée de cours par rapport au programme de cours approuvé. Il n'y a eu aucune autre évaluation négative.

Par ailleurs, les experts AQ ont réalisé 14 audits-éclair. A l'exception de deux cours pour lesquels des lacunes mineures ont été constatées, les contrôles de qualité ont confirmé que les cours de perfectionnement audités étaient conformes aux directives.

## **Journée d'information « Formation continue obligatoire »**

La journée d'information a eu lieu le 6 septembre 2023 au musée suisse des transports à Lucerne et a accueilli 199 participants. Un record de visiteurs en provenance de tous les secteurs de la formation continue obligatoire! En 2022, la journée d'information avait réuni 177 personnes, leur permettant de s'informer mais aussi d'échanger entre collègues.

Les participants ont reçu des informations au sujet des chiffres-clés essentiels, des nouveautés du centre administratif et des secteurs OACP, Marchandises dangereuses, Moniteurs de conduite, Deux phases et Assurance qualité. En faisait également partie un aperçu des futurs projets et développements. La réorganisation de l'examen OACP, qui implique des changements organisationnels et des adaptations pour l'ensemble de la branche, était au centre des discussions. Les nouvelles directives FCO et le catalogue optimisé des compétences d'action et des objectifs d'apprentissage ont également été abordés. Un apéritif dînatoire a clôturé la journée d'information, une occasion d'échanger et de discuter qui a été largement saisie. Les participants ont évalué très positivement la journée. Ils considèrent que la journée d'information est désormais bien établie et qu'elle représente un important moment de rencontre pour la branche.

asa – mars 2024

### **EDITEUR**

Association des services des automobiles  
Thunstrasse 9, 3005 Berne  
[www.asa.ch](http://www.asa.ch)

**asa**

ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES  
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER  
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE